



50

**Premier Forum Mondial sur les Réfugiés
Genève, 17 au 18 décembre 2019**

5 minutes

**Déclaration de
Son Excellence Madame Nezha EL OUAFI
Ministre Déléguée auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de
la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger,
chargée des Marocains Résidant à l'Etranger**

Séance Plénière

Genève, 17 décembre 2019

Monsieur le Conseiller Fédéral
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences, Mesdames et Messieurs

1. Il m'est agréable de féliciter nos Co-hôtes, la Suisse et le Haut-Commissariat pour les réfugiés et les Etats co-convocateurs de ce Premier Forum, pour les efforts déployés pour la réussite de cet important événement.
2. Les déplacements forcés ont atteint un record historique depuis la deuxième guerre mondiale, soit actuellement 82,467 millions de personnes, dont près de 26 millions de réfugiés.
3. La situation des réfugiés et des migrants qui se déplacent au sein de flux mixtes est très préoccupante. En moyenne, six personnes perdent la vie chaque jour en tentant la traversée de l'Afrique du Nord vers l'Europe Méridionale et pour chaque réfugié qui se noie en mer, deux autres perdent la vie dans le périple Sahélo-Saharien. Cette situation interpelle notre conscience collective.
4. En outre, les inégalités flagrantes dans la répartition des personnes affectées, qui se trouvent à 85% dans les pays du sud, démontrent clairement que nous sommes devant une crise causée par le déficit en matière de solidarité internationale et de mise en œuvre des engagements souscrits au titre des conventions internationales.
5. Le Pacte Mondial sur les réfugiés que nous avons adopté, il y a un an jour pour jour, doit délivrer ses promesses et répondre aux attentes légitimes des personnes affectées.
6. Dans Son Message au Sommet Humanitaire Mondial, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a souligné que *« Pour faire face aux souffrances et aux tragédies qui en découlent, il importe de se concentrer aujourd'hui sur tout ce qui est pragmatique, en adoptant une approche rationnelle et en dégageant des propositions proactives et prospectives, propres à développer l'action humanitaire, à l'écart de toute instrumentalisation politique. »*
7. Il importe de créer de nouvelles synergies en vue de garantir et d'élargir l'espace de protection.
8. Ce Premier Forum Mondial doit ouvrir la voie vers un partage plus équitable et prévisible de la charge et des responsabilités, y compris à travers l'échange de bonnes pratiques et le développement d'approches innovantes.

Excellences, Mesdames et Messieurs

9. Le Royaume du Maroc, acteur pionnier de l'action humanitaire internationale, réaffirme son engagement à poursuivre sa contribution aux efforts collectifs en matière de protection et d'assistance des réfugiés et pour venir en aide aux personnes affectées par les affres de la guerre, des violences et des catastrophes naturelles.
10. La vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, fait de l'action humanitaire noble, animée par un esprit de partage et de solidarité internationale, un pilier de la politique extérieure du Maroc.

11. **L'exposition sur la dimension humanitaire de la contribution du Maroc aux Opérations de Maintien de la Paix**, organisée en marge de ce Forum, et à laquelle vous êtes cordialement invités, illustre l'engagement et l'action concrète du Royaume au service de la paix et de la sécurité internationale. Cette exposition offre une **opportunité de partage de l'expérience et l'expertise en matière de déploiement d'Hôpitaux médico-chirurgicaux de campagne dans les quatre coins de la planète depuis 1993.**
12. **La politique nationale d'immigration et d'asile**, initiée par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, en 2013, se distingue par une approche globale et humaniste, conforme aux fondamentaux constitutionnels du Royaume et à ses engagements internationaux.
13. L'opérationnalisation de la stratégie nationale sur l'immigration et l'asile, déclinée en Plans d'action, a permis aux réfugiés et demandeurs d'asiles de bénéficier, selon leur situation, de l'ensemble des services ouverts aux migrants au Maroc, notamment l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à la formation professionnelle et à l'auto emploi.
14. En appui à cette stratégie, plusieurs Conventions cadre de **partenariat Public-Privé** ont été signées respectivement par les acteurs concernés dans le but de favoriser l'insertion des réfugiés dans le tissu économique et social. Dans ce cadre, le Royaume du Maroc propose le **lancement d'initiatives**, déclinées en ateliers sur **l'échange de bonnes pratiques en matière d'intégration et d'employabilité des réfugiés**, et ce en capitalisant sur les travaux de l'événement parallèle « partenariat public-privé » co-organisé par le Maroc, **hier lundi 16 décembre**, en marge du forum.

Excellences, Mesdames et Messieurs

15. Ce Premier Forum Mondial offre l'occasion d'échanger sur les actions à mettre en œuvre pour la protection internationale des réfugiés, dont l'enregistrement constitue un préalable incontournable, un outil de garantie de l'intégrité des systèmes de protection de réfugiés et un indicateur essentiel dans l'évaluation de l'aide humanitaire destinées aux population concernées.
16. Dans le cadre du partage de la charge et des responsabilités, et en tant que co-parrain de la thématique « Capacité de protection », j'ai le plaisir d'annoncer que, **dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Mondial**, le Maroc apportera une contribution de 300 000 dollars visant à soutenir le opérations d'enregistrement et de documentation, sachant que le HCR prévoit, parmi ses priorités stratégiques, de procéder en 2020 à l'enregistrement biométrique de 10 millions de personnes dans 75 pays.

Excellences, Mesdames et Messieurs

17. Je ne saurai conclure mon intervention sans rendre hommage au personnel du Haut-commissariat aux Réfugiés, au siège et sur le terrain, et réitérer la volonté du Royaume de renforcer davantage son partenariat avec le HCR, dont les liens remontent à 1959. Le Maroc étant, rappelons-le, **le premier pays en Afrique à accueillir une équipe du HCR en vue de lui permettre de gérer de manière efficiente le flux des réfugiés ayant cherché asile, sur son territoire.**